

JARDINS PARTAGÉS



Depuis 2019, quelques habitants de Bramonas s'étaient regroupés autour de l'idée de créer un jardin partagé autour du village, afin de pouvoir produire quelques légumes mais aussi de créer un lieu de vie, de partage, d'échange et d'expérimentation sur les modes de cultures respectueux de l'environnement.

Après avoir présenté ce projet au conseil municipal et trouvé une petite parcelle mise à disposition, l'association

« Balsièges Légumes Club », dont le président est Martin DELAUNAY, a été créée début 2020.

Lors du premier confinement, les membres de l'association ont pu commencer à remettre en état cette parcelle et planter quelques légumes pour cette première année.

Vite repérée dans le village, quelques habitants ont soutenu l'initiative, en prêtant du matériel, donnant des plants, de l'herbe pour pailler, etc, et prenant souvent des nouvelles

de ce nouveau jardin, le tout dans un esprit d'échange et d'entraide. L'association a également été soutenue par la mairie dans l'achat de matériel.

La volonté de développer le « faire ensemble » et la création de liens sociaux et d'activités parallèles font partie des valeurs fortes de l'association. Ainsi, des actions ont été mises en place, tel que le nettoyage des berges du Lot autour de Bramonas, l'accueil d'un groupe de Samba pour répéter et jouer au jardin, etc. et plus récemment, la création de fiches de présentation des plantes sauvages comestibles et l'organisation de balade à la découverte de ces dernières avec le comité des fêtes de Balsièges.

Aujourd'hui, l'association regroupe des habitants de Bramonas, Changefège et Balsièges et veut plus que jamais s'inscrire dans la redynamisation de la vie des hameaux de la commune. Tous les habitants de la commune y sont les bienvenus, que ce soit pour partager un moment potager ou simplement faire connaissance autour du jardin partagé du « Balsièges Légumes Club »

POINT TRI

Deux « points tri » ont été installés, l'un dans la montée du lotissement de la Combe et l'autre au Villaret.

Ces points sont identiques à ceux actuellement en place sur le territoire communal avec en plus, la mise en place d'un bac spécial carton qui sera installé prochainement.

Ces travaux sont financés par l'état, la région, la communauté de commune « Cœur de Lozère » et la commune pour un montant total de 22 640€

D'une manière générale les habitants de la commune effectuent correctement le tri.



POINT TRI (suite)



Toutefois, nous constatons des dépôts d'objets encombrants au niveau des points tri, objets qui devraient être déposés en déchetterie.

Ces incivilités nous obligent à mobiliser une journée de travail des agents par semaine pour pallier à ce manque de civisme.

Rappel : vos impôts financent également la déchetterie du Causse d'Auge où vous pouvez

gratuitement déposer vos encombrants. Alors pourquoi s'en priver !

Si ces incivilités perdurent, la collectivité se verra dans l'obligation de constater et de verbaliser les contrevenants. Afin d'éviter cette situation, nous vous rappelons, grâce au document en annexe, les bonnes pratiques du recyclage. Merci pour la commune et pour la planète !

D'autre part, en partenariat avec la communauté des

communes Coeur de Lozère et dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, une plateforme de déchets verts a été créée sous la station d'épuration de Changefège.

Ce site permet aux habitants de la commune de venir déposer leurs déchets verts qui seront par la suite valorisés (plaquettes, compost).

Ce matériau pourra alors être récupéré par les habitants qui le souhaitent.



TRAVAUX BRAMONAS



Dans le cadre de la mise en sécurité publique, la municipalité a procédé à l'achat de bâtiments en ruine menaçant de s'effondrer.

Cette opération a servi à embellir et à donner de la clarté aux rues bien étroites du village.

Compte tenu du montant d'acquisition modeste (2 000€), il aurait été dommage de s'en priver...

Un grand spectacle s'est déroulé début mars sur le village de Bramonas. En effet, alors que ce petit bourg est en temps normal plutôt paisible, les villageois ont été réveillés par des bruits assourdissants d'engins de travaux publics.

Tous se retrouvaient alors sur le lieu des travaux pour admirer la transformation radicale du centre du village.

En effet, plusieurs ruines ont été détruites et ont laissés

provisoirement la place à de grandes aires de stationnement.

Ces travaux entrent dans le projet municipal de sécuriser l'espace public et d'aménager les centres de village, afin de créer des lieux de rencontre et de convivialité.



ÉCOLE

A la rentrée 2021-2022, l'effectif reste stable.

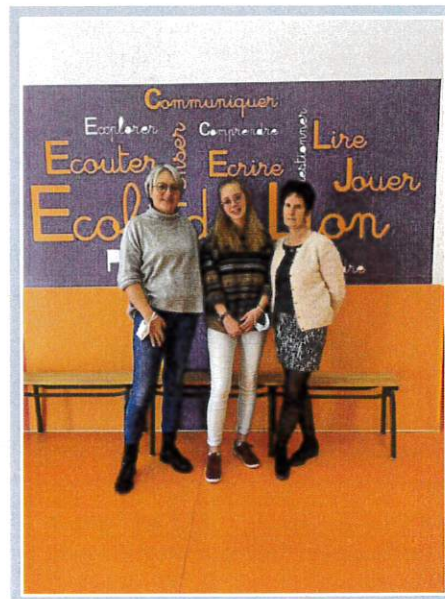
Nous accueillons actuellement 67 enfants, toujours répartis sur 4 classes, de la Très Petite Section au CM2.

Pour cette année scolaire Chrystelle Chaptal de Bramonas (bien connue des parents car ancienne assistante maternelle), la jeune Manon Chantemesse, qui prépare en parallèle un CAP petite enfance, et bien sûr Anne-Marie Pépin, que l'on ne présente plus, s'occuperont de vos enfants tout au long de la journée.

Dans le cadre du plan de relance voulu par le gouvernement, l'école a pu bénéficier de subvention pour l'achat de matériel informatique à destination des enfants.

Sur un montant total de 5000 €, nous avons pu obtenir 3500€ de la part de l'état.

Cette opération permet à l'école du Lion de fournir aux enfants du matériel informatique récent, adapté à leur usage en nombre suffisant et de pouvoir prétendre en 2022 au label « école numérique ».



URBANISME

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie électronique.

Dès lors, depuis le 1^{er} janvier, le service instructeur de la commune peut recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux...) par voie dématérialisée.

La saisie par voie électronique permet de déposer en ligne, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, sa demande d'urbanisme. Pour cela il suffit de se connecter sur le site internet à l'adresse suivante : <https://sve.sirap.fr/#/communesList> puis de choisir la commune de Balsièges avant de constituer son dossier.

Pour aider le pétitionnaire à choisir et compléter les bons formulaires et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de la demande, le portail Sirap est équipé d'une assistance en ligne.

En cas de dossier incomplet ou d'erreurs constatées cela vous sera indiqué. Enfin, il est possible de consulter en temps réel l'état d'avancement du dossier déposé.

Ce nouveau « E-Service » est le seul canal pour effectuer un dépôt dématérialisé.

Ce changement vise à faciliter la gestion des demandes d'autorisations d'urbanisme, tant pour l'administration que pour le pétitionnaire.

Toutefois, si la saisie par voie électronique est ouverte, elle n'est pas obligatoire : il est toujours possible de déposer auprès du secrétariat de la mairie un dossier en version papier.



INFORMATIONS COMMUNALES

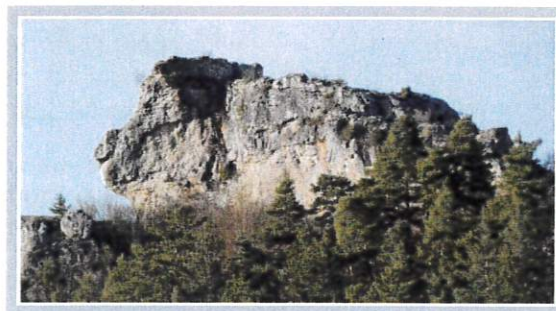
MAIRIE : HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

La mairie est ouverte au public les :

Mardi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous les après midi du mercredi et du jeudi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DELPLANCQ-ZAMBIETO Lénie
(Le Villaret)

NÈGRE Naël
(Bramonas)

TROCELLIER Elsa
(Julhers)

HÉBRARD Margot
(Changefège)

HIEN-CELLIER Jahia
(Changefège)

BOURGADE Juliette
(Balsièges)

BOURGADE Justine
(Balsièges)

GAZAGNE Nola
(Changefège)



DÉCÈS

SUDRE Jean
(Julhers)

MARTINOL née BOUNIOL Yvette
(Bramonas)

BON Joseph
(l'Archette)

MARTIN Pierre
(Bramonas)

TICHIT Christophe
(Le Pont-neuf)

BRAJON Roger
(Bramonas)

TRINCHARD née THOMÉ Rosa
(Bramonas)

SOULIER Maxime
(Changefège)



MARIAGES

MAURIN Vincent et GINEYS
Sandrine
(Bramonas)

PACS

5 COUPLES ont choisi le PACS

